



# Bonnes pratiques Développement Durable en Industrie Alimentaire

## Le Manoir des Abeilles

Le Manoir des Abeilles

### Activité :

miel - biscuits - crème de  
Caramel au beurre salé

### Dirigeant :

Yves PELTIER

Effectif : 29

Entreprise attestée  
Développement Durable en 2009

### Adresse :

Parc du Mont Saint-Michel  
50170 PONTORSON

☎ 02.33.48.60.57



### MOTS CLES

- Amélioration des conditions de travail
- Fidélisation des salariés
- Attachement régional

## Historique et présentation de l'entreprise

En 1995, Yves PELTIER apiculteur se lance dans le conditionnement de son miel pour répondre à une demande de la GMS. L'augmentation des volumes qu'il traite alors, rend impossible la coexistence des deux activités. C'est à cette époque qu'il décide de placer ses ruches auprès de ses anciens élèves et donc de se consacrer exclusivement au conditionnement, à la transformation et à la commercialisation du miel.

Progressivement une activité biscuit et pain d'épices se développe également. Se pose alors un problème de taille des locaux qui amène l'entreprise à déménager à Pontorson en 2000. En 2005, le site est agrandi et est équipé d'un four en ligne et de cuves supplémentaires.

L'export se développe au travers d'un portage avec la Coopérative d'Isigny Sainte Mère. L'émergence des problématiques de marketing et de packaging rend de nouvelles adaptations nécessaires et amène le Manoir des abeilles à repenser et refondre l'ensemble de son système de production.

## L'origine de l'engagement dans la démarche

A l'origine du projet (2009-2010), on trouve Yves PELTIER et son responsable de production. La première motivation de la démarche est de disposer d'un cadre, d'un modèle, pour développer et pérenniser l'entreprise. Vient ensuite la volonté de valoriser les liens existants avec la filière apicole. Vient enfin la dimension économique d'une démarche DD, qui peut devenir un argument commercial auprès des centrales d'achat et permettre un meilleur financement des projets d'investissement.

## Contenu du plan d'action

**Environnemental :** révision des process de production, recyclage des emballages, tri sélectif, valorisation des non vendus en vente directe...

**Culturel :** communication en direction de l'ensemble de la filière apicole pour entretenir la flamme au niveau des apiculteurs locaux, démarche avec l'IRQUA Normandie pour que le prix d'achat du miel soit un prix intéressant pour tous, développement de l'export...

**Social :** travail sur l'ergonomie des postes, horaires avantageux (non recours au 3x8)...

**Economique :** le cadre de la réflexion DD doit permettre d'optimiser les coûts, d'augmenter le CA et le taux de rentabilité et partant d'assurer la pérennité de l'activité. Ce développement de l'activité ainsi structuré est un atout utile à l'adaptation de l'offre sur l'activité export.

**Proximité d'approvisionnement avec des fournisseurs locaux qui permet :** une diminution des transports et donc une réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement, d'être certain de la qualité des approvisionnements, d'obtenir des labels régionaux (exemple : Gourmandie), de capitaliser autour de l'attachement régional de l'entreprise au travers d'une image produit de Normandie.



Association Normande des Entreprises Alimentaires



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



### Contenu du plan d'action (suite)

A moyen terme et plus transversalement, le Manoir des abeilles souhaite affirmer son positionnement dans la filière apicole sur les trois piliers du développement durable :

Environnement : sauvegarde de l'abeille

Social : qualité des conditions de travail et développement de l'emploi

Economique : augmentation de la quantité produite de miel normand pour augmenter la quantité vendue de miel normand.

Pour ce faire, il lui faudra mettre en place des opérations de communication qui permettent de valoriser l'apiculture, comme la création d'un rucher visitable par exemple.

### Bonne pratique Développement Durable

#### **Amélioration continue des conditions de travail, pour fidéliser les collaborateurs et ainsi rendre l'entreprise attractive en terme d'emploi.**

Actions concrètes sur l'ergonomie des postes :

- Automatisation des postes (ex : conditionnement automatique des pots en packs de 6 unités)
- Mise en place de chaises ergonomiques et de transpalettes-élévateurs en partenariat avec l'AGEFIPH
- Relevé des nuisances sonores réalisé avec la Médecine du travail et mise à disposition de matériel de protection auditive

#### **Résultats, indicateurs de performance ?**

De 2010 à 2015 les effectifs ont été triplé (passent de 10 à 29-30 personnes).

#### **Communication interne à l'entreprise :**

Réunions d'information, affichage...

#### **Communication externe à l'entreprise :**

Site internet, réseaux sociaux (Facebook), sponsoring, articles de presse...

#### **Quels acteurs de la filière ont été mobilisés ?**

**En amont** : la filière apicole (les apiculteurs)

**En aval** : clients distributeurs



#### **Contact :**

Anthony GUERIN

**Mail** : [contact@manoir-des-abeilles.com](mailto:contact@manoir-des-abeilles.com)

**Téléphone** : 02.33.48.60.57

**Site internet** : <http://www.manoir-des-abeilles.com/>